



**Ordre du jour**  
**Séance ordinaire du vendredi 20 septembre 2019 à 17 h 00**

- 1 Adoption de l'ordre du jour
- 2 Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 16 août 2019
- 3 Comptes payés et comptes à payer
- 4 Dépôt du rapport de délégation de pouvoirs du directeur général
- 5 Explications données par le Maire sur les points inscrits à l'ordre du jour et première période de questions
- 6 Administration
  - 6.1 Autorisation de consommation de boissons alcoolisées à l'Hôtel de Ville
  - 6.2 Embauche d'un chargé de projet
- 7 Urbanisme
  - 7.1 Aucun sujet à traiter
- 8 Travaux publics
  - 8.1 Aucun sujet à traiter
- 9 Hygiène du milieu - Environnement - Loisirs
  - 9.1 Aucun sujet à traiter
- 10 Correspondance
- 11 Deuxième période de questions
- 12 Autres sujets
- 13 Levée de la séance

**EXTRAIT DU LIVRE DES DÉLIBÉRATIONS**

**Extrait du procès-verbal** de la séance ordinaire du Conseil municipal de la Ville d'Estérel tenue à l'hôtel de ville, au 115, chemin Dupuis en la Ville d'Estérel, le vendredi 20 septembre 2019 à 17 h 00, les membres présents formant quorum.

---

**ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

---

Il est proposé par \_\_\_\_\_, appuyé par \_\_\_\_\_ et résolu que ce Conseil :

**ADOpte** l'ordre du jour tel que proposé avec dispense de lecture et laisse le point autres sujets ouvert.

**EXTRAIT CERTIFIÉ CONFORME**  
à Ville d'Estérel, ce 13 septembre 2019.

Sujet à ratification.

\_\_\_\_\_  
**Luc Lafontaine, B.A.A., g.m.a.**  
**Greffier**

**EXTRAIT DU LIVRE DES DÉLIBÉRATIONS**

**Extrait du procès-verbal** de la séance ordinaire du Conseil municipal de la Ville d'Estérel tenue à l'hôtel de ville, au 115, chemin Dupuis en la Ville d'Estérel, le vendredi 20 septembre 2019 à 17 h 00, les membres présents formant quorum.

---

**ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 16  
AOÛT 2019**

---

**CONSIDÉRANT** qu'une copie du procès-verbal de la séance ordinaire du 16 août 2019 a été remise à chaque membre du Conseil au plus tard la veille de la présente séance, conformément aux dispositions de l'article 333 de la *Loi sur les cités et villes* (L.R.Q., c. C-19);

**POUR CE MOTIF :**

Il est proposé par \_\_\_\_\_, appuyé par \_\_\_\_\_ et résolu que ce Conseil :

**ADOpte** le procès-verbal de la séance ordinaire du Conseil tenue le 16 août 2019 tel que déposé avec dispense de lecture.

**EXTRAIT CERTIFIÉ CONFORME**  
à Ville d'Estérel, ce 13 septembre 2019.

Sujet à ratification.

\_\_\_\_\_  
**Luc Lafontaine, B.A.A., g.m.a.**  
**Greffier**



No de résolution  
ou annotation

PROVINCE DE QUÉBEC  
MRC DES PAYS-D'EN-HAUT  
VILLE D'ESTÉREL

Procès-verbal de la séance ordinaire du Conseil municipal de la Ville d'Estérel, sous la présidence du Maire, tenue au lieu des séances, le vendredi 16 août 2019 à 17 h 00 et à laquelle sont présents les membres suivants formant quorum :

Monsieur Joseph Dydzak, Maire  
Madame Anna Dupuis Zuckerman, Conseillère au poste numéro 1  
Madame Rachel Landry, Conseillère au poste numéro 2  
Monsieur Pierre Lussier, Conseiller au poste numéro 3  
Madame Christine Corriveau, Conseillère au poste numéro 5

Sont absents :

Monsieur Stefan Tremblay, Conseiller au poste numéro 4  
Monsieur François Richer Lafèche, Conseiller au poste numéro 6

Est également présent le greffier, Monsieur Luc Lafontaine

\*\*\*\*\*

Le Maire souhaite la bienvenue aux personnes présentes et propose l'ordre du jour suivant :

- 1 Adoption de l'ordre du jour
- 2 Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 19 juillet 2019
- 3 Comptes payés et comptes à payer
- 4 Dépôt du rapport de délégation de pouvoirs du directeur général
- 5 Explications données par le Maire sur les points inscrits à l'ordre du jour et première période de questions
- 6 Administration
  - 6.1 Échange de terrain – Mise en place d'un canal de drainage
  - 6.2 Avis de motion – Règlement numéro SQ-01-2019 concernant la circulation, le stationnement, la paix et le bon ordre
  - 6.3 Adoption – Projet de règlement numéro SQ-01-2019 concernant la circulation, le stationnement, la paix et le bon ordre
  - 6.4 Règlement numéro 2019-679 – Dépôt du certificat relatif au déroulement de la procédure d'enregistrement des personnes habiles à voter
- 7 Urbanisme
  - 7.1 P.I.I.A. – 5 508 798, 136, chemin d'Estérel – Construction d'un agrandissement au bâtiment principal et d'une véranda, nouvelle configuration du toit et nouveau parement extérieur
  - 7.2 P.I.I.A. – Lot 5 508 331, 4, avenue de Versailles – Transformation d'un abri d'auto attenant en garage
- 8 Travaux publics
  - 8.1 Aucun sujet à traiter



No de résolution  
ou annotation

- 9 Hygiène du milieu - Environnement - Loisirs
- 9.1 Achat et installation d'une pompe pour la station de surpression – Acceptation provisoire et décompte progressif
- 9.2 Travaux de drainage, avenue de Versailles – Acceptation provisoire
- 9.3 Acceptation finale et paiement – Fourniture et installation de modules d'exercice pour aînés
- 10 Correspondance
- 10.1 Ministère des Affaires municipales et de l'Habitation – Approbation du règlement numéro 2019-678 visant à décréter l'exécution de travaux de réfection sur la totalité de l'avenue d'Artois, de la place d'Artois, de l'avenue des Éperviers et de l'avenue des Orioles, pour une dépense totalisant 253 900.00 \$ en utilisant les soldes disponibles sur règlements d'emprunt fermés pour en acquitter le coût
- 10.2 Ministère des Affaires municipales et de l'Habitation – Approbation du règlement numéro 2019-679 visant à décréter l'exécution de travaux de réhabilitation du garage municipal incluant l'entrepôt ainsi qu'à l'aménagement du site extérieur du 115, chemin Dupuis, où se trouvent l'hôtel de ville et le garage municipal et au réaménagement d'espaces de bureaux à l'hôtel de ville, un emprunt de 758 000 \$ ainsi que l'imposition d'une taxe spéciale visant le remboursement dudit emprunt
- 11 Deuxième période de questions
- 12 Autres sujets
- 13 Levée de la séance

\*\*\*\*\*

2019-08-082

1. **ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

Il est proposé par Monsieur Pierre Lussier, appuyé par Madame Rachel Landry et résolu que ce Conseil :

**ADOpte** l'ordre du jour tel que proposé avec dispense de lecture et laisse le point autres sujets ouvert.

Adoptée à l'unanimité des conseillers

2019-08-083

2. **ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 19 JUILLET 2019**

**CONSIDÉRANT** qu'une copie du procès-verbal de la séance ordinaire du 19 juillet 2019 a été remise à chaque membre du Conseil au plus tard la veille de la présente séance, conformément aux dispositions de l'article 333 de la *Loi sur les cités et villes* (L.R.Q., c. C-19);



No de résolution  
ou annotation

2019-08-084

**POUR CE MOTIF :**

Il est proposé par Madame Christine Corriveau, appuyé par Madame Rachel Landry et résolu que ce Conseil :

**ADOpte** le procès-verbal de la séance ordinaire du Conseil tenue le 19 juillet 2019 tel que déposé avec dispense de lecture.

Adoptée à l'unanimité des conseillers

3. **COMPTES PAYÉS ET COMPTES À PAYER**

**CONSIDÉRANT** la liste des comptes payés et des comptes à payer jointe en annexe;

**POUR CE MOTIF :**

Il est proposé par Madame Anna Dupuis Zuckerman, appuyé par Monsieur Pierre Lussier et résolu que ce Conseil :

**APPROUVE** la liste des comptes en date du 16 août 2019 au montant de 104 090.28 \$ dont :

- 86 379.53 \$ sont des comptes payés;
- 17 710.75 \$ sont des comptes à payer.

Adoptée à l'unanimité des conseillers

4. **DÉPÔT DU RAPPORT DE DÉLÉGATION DE POUVOIRS DU DIRECTEUR GÉNÉRAL**

En vertu du règlement numéro 2006-479 intitulé « Règlement pour déléguer, au directeur général, le pouvoir d'autoriser des dépenses et de passer des contrats », le directeur général soumet son rapport de délégation, tel qu'exigé par l'article 2 dudit règlement.

5. **EXPLICATIONS DONNÉES PAR LE MAIRE SUR LES POINTS INSCRITS À L'ORDRE DU JOUR ET PREMIÈRE PÉRIODE DE QUESTIONS**

Le Maire prend un instant pour remercier les citoyens d'avoir participer à la Fête des citoyens le 27 juillet 2019 qui fut un succès. Il invite les personnes présentes à s'inscrire au tournoi de golf du Maire pour le 23 août 2019 en précisant qu'il est possible de ne participer qu'au souper.

6. **ADMINISTRATION**

2019-08-085

6.1 **ÉCHANGE DE TERRAIN – MISE EN PLACE D'UN CANAL DE DRAINAGE**

**CONSIDÉRANT** que la Ville a procédé à la réfection du chemin des Deux-Lacs en 2012;

**CONSIDÉRANT** qu'il y a lieu de mettre en place un canal de drainage afin de rediriger les eaux de ruissellement sur une partie du lot 5 508 675;



No de résolution  
ou annotation

**CONSIDÉRANT** que le lot 5 508 675 appartient à des particuliers;

**CONSIDÉRANT** que la Ville a conclu une entente avec les propriétaires du lot 5 508 675 afin de permettre la réalisation de ce projet;

**CONSIDÉRANT** que l'entente conclue avec les propriétaires comporte un échange de terrain et un dédommagement monétaire;

**POUR CES MOTIFS :**

Il est proposé par Madame Christine Corriveau, appuyé par Madame Anna Dupuis Zuckerman et résolu :

**QUE** le préambule fasse partie intégrante des présentes comme si réité au long;

**QUE** la Ville confirme l'entente intervenue avec Madame Sandra Christensen et Monsieur Michael McHugh en vertu de laquelle ceux-ci cèdent à la Ville, de gré à gré, une partie du lot 5 508 675 du cadastre du Québec, en contrepartie de quoi la Ville cède à Madame Christensen et Monsieur McHugh une partie du lot 5 508 674, le tout tel qu'il apparaîtra de la description technique qui sera préparée en bonne et due forme par un arpenteur-géomètre;

**QUE** la Ville autorise le directeur général et le Maire à signer tout document nécessaire pour la mise en œuvre de cet échange de terrains.

Adoptée à l'unanimité des conseillers

6.2 **AVIS DE MOTION – RÈGLEMENT NUMÉRO SQ-01-2019 CONCERNANT LA CIRCULATION, LE STATIONNEMENT, LA PAIX ET LE BON ORDRE**

Avis de motion est donné par Madame Rachel Landry à l'effet qu'il sera présenté, lors d'une prochaine séance, un règlement numéro SQ-01-2019 concernant la circulation, le stationnement, la paix et le bon ordre.

2019-08-086

6.3 **ADOPTION – PROJET DE RÈGLEMENT NUMÉRO SQ-01-2019 CONCERNANT LA CIRCULATION, LE STATIONNEMENT, LA PAIX ET LE BON ORDRE**

**CONSIDÉRANT** que l'avis de motion du présent projet de règlement a été dûment donné séance tenante;

**ATTENDU** que la personne qui préside la séance présente le projet de règlement en mentionnant que les règlements SQ 02-2012, SQ 03-2012, SQ 04-2012 et SQ 05-2012 ont fait l'objet d'une révision lors de rencontres tenues afin de déterminer un libellé uniforme pour les articles appliqués par la Sûreté du Québec sur le territoire de la MRC des Pays-d'en-Haut;





No de résolution  
ou annotation

**POUR CES MOTIFS :**

Il est proposé par Monsieur Pierre Lussier, appuyé par Madame Rachel Landry et résolu que ce Conseil :

**ADOpte** le Projet de règlement numéro SQ-01-2019 concernant la circulation, le stationnement, la paix et le bon ordre.

Adoptée à l'unanimité des conseillers

6.4 **RÈGLEMENT NUMÉRO 2019-679 – DÉPÔT DU CERTIFICAT RELATIF AU DÉROULEMENT DE LA PROCÉDURE D'ENREGISTREMENT DES PERSONNES HABLES À VOTER**

Conformément à l'article 557 de la *Loi sur les élections et référendums dans les municipalités* (L.R.Q., c. E-2.2), le greffier dépose le certificat dressé suite à la période d'accessibilité au registre tenu en regard du règlement numéro 2019-679 visant à décréter l'exécution de travaux de réhabilitation du garage municipal incluant l'entrepôt ainsi qu'à l'aménagement du site extérieur du 115, chemin Dupuis, où se trouvent l'hôtel de ville et le garage municipal et au réaménagement d'espaces de bureaux à l'hôtel de ville, un emprunt de 758 000 \$ ainsi que l'imposition d'une taxe spéciale visant le remboursement dudit emprunt.

Ce certificat stipule que le nombre de personnes habiles à voter sur le règlement numéro 2019-679 est de 895; que le nombre de demandes requis pour qu'un scrutin référendaire soit tenu est de 100 et qu'aucune personne habile à voter ne s'est enregistrée pour demander la tenue d'un scrutin référendaire. En conséquence, le règlement numéro 2019-679 est réputé approuvé par les personnes habiles à voter.

7. **URBANISME**

2019-08-087

7.1 **P.I.I.A. – 5 508 798, 136, CHEMIN D'ESTÉREL – CONSTRUCTION D'UN AGRANDISSEMENT AU BÂTIMENT PRINCIPAL ET D'UNE VÉRANDA, NOUVELLE CONFIGURATION DU TOIT ET NOUVEAU PAREMENT EXTÉRIEUR**

**CONSIDÉRANT** la demande déposée par le requérant pour l'obtention d'un permis de construction pour la construction d'un agrandissement au bâtiment principal, d'une véranda, d'une nouvelle configuration de toit et d'un nouveau parement extérieur;

**CONSIDÉRANT** que le requérant doit présenter un plan d'implantation et d'intégration architecturale (P.I.I.A.);

**CONSIDÉRANT** que le requérant a remis au Service de l'urbanisme, avec sa demande :

- Plan projet d'implantation;
- Plan et élévations de la construction projetée;
- Échantillons de bois, de moustiquaire et d'aluminium;

**CONSIDÉRANT** que les travaux prévus respectent les critères d'évaluation et les orientations du règlement sur les P.I.I.A. numéro 2006-499 et ses amendements;

**CONSIDÉRANT** que le Comité consultatif d'urbanisme, par sa résolution numéro CCU19-0803, recommande l'acceptation de la demande telle que présentée par le requérant;





No de résolution  
ou annotation

**POUR CES MOTIFS :**

Il est proposé par Madame Christine Corriveau, appuyé par Madame Rachel Landry et résolu que ce Conseil :

**APPROUVE** le plan d'implantation et d'intégration architecturale pour la construction d'un agrandissement au bâtiment principal, d'une véranda, d'une nouvelle configuration de toit et d'un nouveau parement extérieur tel que présenté par le requérant, à la condition que le requérant dépose un plan modifié sur lequel la partie en bois au bas de la véranda est prolongée, à partir du plancher, pour obtenir une hauteur d'un minimum de 42 pouces ou encore que la partie du bas de la véranda est constituée de bois et de verre pour une hauteur minimale de 42 pouces à partir du plancher.

Adoptée à l'unanimité des conseillers

2019-08-088

7.2 **P.I.I.A. – LOT 5 508 331, 4, AVENUE DE VERSAILLES –  
TRANSFORMATION D'UN ABRI D'AUTO ATTENANT EN GARAGE**

**CONSIDÉRANT** la demande déposée par le requérant pour l'obtention d'un permis de construction pour la transformation d'un abri d'auto attenant en garage;

**CONSIDÉRANT** que le requérant doit présenter un plan d'implantation et d'intégration architecturale (P.I.I.A.);

**CONSIDÉRANT** que le requérant a remis au Service de l'urbanisme, avec sa demande :

- Plan du garage;
- Plan de localisation;
- Échantillons de bois et d'aluminium;

**CONSIDÉRANT** que les travaux prévus respectent les critères d'évaluation et les orientations du règlement sur les P.I.I.A. numéro 2006-499 et ses amendements;

**CONSIDÉRANT** que le Comité consultatif d'urbanisme, par sa résolution numéro CCU19-0804, recommande l'acceptation de la demande telle que présentée par le requérant, à la condition que le requérant transmette les documents suivants au Service de l'urbanisme, avant l'émission du permis :

- Une copie de l'acte de vente de l'immeuble visé par les travaux;
- Un certificat de localisation préparé par un arpenteur-géomètre pour le 4, avenue de Versailles, lot 5 508 331;

**POUR CES MOTIFS :**

Il est proposé par Madame Anna Dupuis Zuckerman, appuyé par Madame Rachel Landry et résolu que ce Conseil :

**APPROUVE** le plan d'implantation et d'intégration architecturale pour la transformation d'un abri d'auto attenant en garage tel que présenté par le requérant et ce, à la même condition que celle suggérée par le CCU.

Adoptée à l'unanimité des conseillers



No de résolution  
ou annotation

2019-08-089

8. **TRAVAUX PUBLICS**

8.1 Aucun sujet à traiter

9. **HYGIÈNE DU MILIEU - ENVIRONNEMENT - LOISIRS**

9.1 **ACHAT ET INSTALLATION D'UNE POMPE POUR LA STATION DE SURPRESSION – ACCEPTATION PROVISOIRE ET DÉCOMPTE PROGRESSIF**

**CONSIDÉRANT** que la Ville, par le biais d'une délégation de pouvoir du directeur général, a octroyé un contrat à Plomberie Brébeuf (Brébeuf mécanique de procédé Inc.), au montant de 11 855.20 \$, toutes taxes en sus;

**CONSIDÉRANT** que des décomptes progressifs ont été facturés en février et mars 2019, tandis que le paiement a été fait en avril 2019;

**CONSIDÉRANT** que le directeur général recommande l'acceptation provisoire des travaux;

**CONSIDÉRANT** qu'un montant de 1 185.52 \$ a été retenu;

**CONSIDÉRANT** que le règlement d'emprunt numéro 2018-667 a été dûment approuvé par le MAMOT pour procéder à l'achat et l'installation d'une pompe;

**POUR CES MOTIFS :**

Il est proposé par Monsieur Pierre Lussier, appuyé par Madame Rachel Landry et résolu que ce Conseil :

**APPROUVE** l'acceptation provisoire des travaux en date du 16 août 2019 pour l'installation d'une pompe pour la station de surpression;

**AUTORISE** le paiement d'un montant de 592.76 \$, taxes en sus, en remboursement de 50 % de la retenue effectuée lors de l'acceptation provisoire des travaux;

**RETIENNE** un montant de 592.76 \$, taxes en sus, jusqu'à l'acceptation finale des travaux.

Adoptée à l'unanimité des conseillers

2019-08-090

9.2 **TRAVAUX DE DRAINAGE, AVENUE DE VERSAILLES – ACCEPTATION PROVISOIRE**

**CONSIDÉRANT** que la Ville a octroyé un contrat à l'entreprise David Riddell Excavation/Transport pour la réalisation de travaux correctifs dans un dossier de problématique de drainage sur l'avenue de Versailles, au montant de 15 298.97 \$, toutes taxes incluses;

**CONSIDÉRANT** que les travaux ont été exécutés au mois de décembre 2018;



No de résolution  
ou annotation

**CONSIDÉRANT** la recommandation de paiement n°1, datée du 20 décembre 2018 et préparée par Monsieur Alexandre Latour, ingénieur pour la firme Équipe Laurence, au montant de 11 956.27 \$, toutes taxes incluses ainsi que la retenue au montant de 1 155.45 \$, taxes en sus, jusqu'à l'acceptation finale des travaux;

**CONSIDÉRANT** que des travaux supplémentaires se sont avérés nécessaires pour régler la problématique de drainage;

**CONSIDÉRANT** que la Ville a octroyé un deuxième contrat à l'entreprise David Riddell Excavation/Transport pour la réalisation de travaux correctifs dans un dossier de problématique de drainage sur l'avenue de Versailles, au montant de 18 601.80 \$, toutes taxes incluses;

**CONSIDÉRANT** que les travaux ont été exécutés au mois de juillet 2019;

**CONSIDÉRANT** la recommandation favorable de l'ingénieur Karl Giroux, de la firme Équipe Laurence, de procéder à l'acceptation provisoire des travaux en date du 8 août 2019 pour le dossier de problématique de drainage sur l'avenue de Versailles;

**CONSIDÉRANT** la recommandation favorable de l'ingénieur Karl Giroux, de payer un montant de 18 335.40 \$, taxes incluses, à l'entrepreneur David Riddell Excavation/Transport;

**POUR CES MOTIFS :**

Il est proposé par Madame Anna Dupuis Zuckerman, appuyé par Madame Christine Corriveau et résolu que ce Conseil :

**APPROUVE** l'acceptation provisoire des travaux en date du 8 août 2019 pour le projet intitulé « Problématique de drainage »;

**AUTORISE** le paiement de la recommandation de paiement n°2, au montant de 18 335.40 \$, taxes incluses, à l'entrepreneur David Riddell Excavation/Transport;

**RETIENNE** un montant de 1 386.65 \$, taxes en sus, jusqu'à l'acceptation finale des travaux.

Adoptée à l'unanimité des conseillers

2019-08-091

9.3 **ACCEPTATION FINALE ET PAIEMENT – FOURNITURE ET INSTALLATION DE MODULES D'EXERCICE POUR AÎNÉS**

**CONSIDÉRANT** que la Ville a adopté la résolution numéro 2017-11-141 afin d'octroyer un contrat à l'entreprise Techsport inc, au montant de 38 401.65 \$, taxes incluses, pour la fourniture et l'installation de modules d'exercice pour aînés;

**CONSIDÉRANT** que l'installation des modules a été complétée en juillet 2018;

**CONSIDÉRANT** que la Ville a adopté la résolution numéro 2018-08-124 afin d'autoriser le paiement de la facture 996575 au montant de 38 401.65 \$, en retenant un montant de 1 920.09 \$;



No de résolution  
ou annotation

**CONSIDÉRANT** qu'une inspection réalisée par la Ville en août 2019 n'a révélé aucune anomalie par rapport aux équipements ou à leur installation;

**POUR CES MOTIFS :**

Il est proposé par Monsieur Pierre Lussier, appuyé par Madame Rachel Landry et résolu que ce Conseil :

**PROCÈDE** à l'acceptation finale des travaux relativement au contrat octroyé via la résolution 2017-11-141;

**REMETTE** le montant retenu de 1 920.09 \$, taxes incluses, à l'entreprise Techsport inc.

Adoptée à l'unanimité des conseillers

10. **CORRESPONDANCE**

10.1 Ministère des Affaires municipales et de l'Habitation – Approbation du règlement numéro 2019-678 visant à décréter l'exécution de travaux de réfection sur la totalité de l'avenue d'Artois, de la place d'Artois, de l'avenue des Éperviers et de l'avenue des Orioles, pour une dépense totalisant 253 900.00 \$ en utilisant les soldes disponibles sur règlements d'emprunt fermés pour en acquitter le coût

10.2 Ministère des Affaires municipales et de l'Habitation – Approbation du règlement numéro 2019-679 visant à décréter l'exécution de travaux de réhabilitation du garage municipal incluant l'entrepôt ainsi qu'à l'aménagement du site extérieur du 115, chemin Dupuis, où se trouvent l'hôtel de ville et le garage municipal et au réaménagement d'espaces de bureaux à l'hôtel de ville, un emprunt de 758 000 \$ ainsi que l'imposition d'une taxe spéciale visant le remboursement dudit emprunt

11. **DEUXIÈME PÉRIODE DE QUESTIONS**

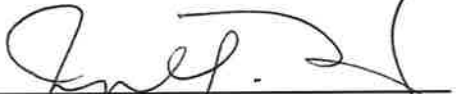
12. **AUTRES SUJETS**

13. **LEVÉE DE LA SÉANCE**

Il est proposé par Monsieur Pierre Lussier, appuyé par Madame Christine Corriveau et résolu que ce Conseil :

**LÈVE ET TERMINE** la présente séance à 17 h 42, l'ordre du jour étant épuisé.

Adoptée à l'unanimité des conseillers

  
Joseph Dydzak, B.A. Hons., LL.B., M.B.A.  
Maire

  
Luc Lafontaine, B.A.A., g.m.a.  
Greffier

*Je, Joseph Dydzak, Maire d'Estérel, confirme l'adoption de toutes et chacune des résolutions contenues au présent procès-verbal, n'ayant pas avisé le greffier de mon refus de les approuver conformément à l'article 53 de la Loi sur les cités et villes (L.R.Q., c. C-19).*



No de résolution  
ou annotation

**EXTRAIT DU LIVRE DES DÉLIBÉRATIONS**

**Extrait du procès-verbal** de la séance ordinaire du Conseil municipal de la Ville d'Estérel tenue à l'hôtel de ville, au 115, chemin Dupuis en la Ville d'Estérel, le vendredi 20 septembre 2019 à 17 h 00, les membres présents formant quorum.

---

**COMPTES PAYÉS ET COMPTES À PAYER**

---

**CONSIDÉRANT** la liste des comptes payés et des comptes à payer jointe en annexe;

**POUR CE MOTIF :**

Il est proposé par \_\_\_\_\_, appuyé par \_\_\_\_\_ et résolu que ce Conseil :

**APPROUVE** la liste des comptes en date du 20 septembre 2019 au montant de 442 680.33 \$ dont :

- 386 766.39 \$ sont des comptes payés;
- 55 913.94 \$ sont des comptes à payer.

**EXTRAIT CERTIFIÉ CONFORME**  
à Ville d'Estérel, ce 13 septembre 2019.

Sujet à ratification.

---

**Luc Lafontaine, B.A.A., g.m.a.**  
**Greffier**

**Liste des comptes payés  
Au 20 septembre 2019**



Nom du Fournisseur	Date du chèque	Numéro	Montant
Ville de Sainte-Adèle	19-08-2019	9843	2 582.00 \$
Réjean Charron	21-08-2019	9845	285.00 \$
David Riddell, Excavation/Transport	21-08-2019	9846	18 335.40 \$
Daniel Deslauriers	21-08-2019	9847	67.50 \$
Dicom Express	21-08-2019	9848	11.04 \$
Distribution EauxMax Enr.	21-08-2019	9849	267.50 \$
Équipe Laurence	21-08-2019	9850	1 382.58 \$
Eugène Francoeur	21-08-2019	9851	1 121.00 \$
Francis Hadzurik	21-08-2019	9852	498.35 \$
Juteau Ruel Inc.	21-08-2019	9853	202.83 \$
Multi-Recyclage S.D. Inc.	21-08-2019	9854	1 083.98 \$
Plomberie Brébeuf Inc.	21-08-2019	9855	681.53 \$
Subaru Ste-Agathe	21-08-2019	9856	543.96 \$
TechSport Inc.	21-08-2019	9857	1 920.09 \$
UMQ	21-08-2019	9858	59.32 \$
Usinage Lac Masson Inc.	21-08-2019	9859	64.70 \$
Services de Café Van Houtte Inc.	21-08-2019	9860	494.04 \$
Annick Messier	21-08-2019	9861	1 320.00 \$
Revenu Québec	21-08-2019	9862	541.82 \$
9377-5880 Québec Inc.	27-08-2019	9863	10 000.00 \$
Sandra Christensen et Michael McHugh	27-08-2019	9864	8 000.00 \$
Bauval Tech-Mix	27-08-2019	9865	1 435.26 \$
Club de Golf Estérel	27-08-2019	9866	4 023.95 \$
Groupe de Sécurité Garda SENC	27-08-2019	9867	9 873.17 \$
Gestion Estérel	27-08-2019	9868	4 058.46 \$
Location St-Jérôme en Fête	27-08-2019	9869	2 675.92 \$
MB Réfrigération	27-08-2019	9870	234.55 \$
Prévost Fortin D'Acoust S.E.N.C.	27-08-2019	9871	402.41 \$
Petite Caisse	27-08-2019	9872	794.55 \$
Jacques Gérin-Lajoie	30-08-2019	9873	2 100.00 \$
Jacques Gérin-Lajoie	06-09-2019	9874	2 100.00 \$
Jacques Gérin-Lajoie	13-09-2019	9875	2 100.00 \$
Jacques Gérin-Lajoie	20-09-2019	9876	2 100.00 \$
Ville de Sainte-Marguerite-du-Lac-Masson	30-08-2019	9877	200.00 \$
Aquatech Soc. de gestion de l'eau Inc.	10-09-2019	9878	1 630.74 \$
Réjean Charron	10-09-2019	9879	150.00 \$
Dicom Express	10-09-2019	9880	11.03 \$
Groupe de Sécurité Garda SENC	10-09-2019	9881	4 717.19 \$
Lbel Inc.	10-09-2019	9882	787.13 \$
MRC des Pays-d'en-Haut	10-09-2019	9883	4 725.60 \$
Félix Vallée	10-09-2019	9884	159.08 \$
Services de Café Van Houtte Inc.	10-09-2019	9885	391.46 \$
Ville de Sainte-Marguerite-du-Lac-Masson	10-09-2019	9886	238 611.77 \$
Coop Santé Lac-Masson	10-09-2019	9887	7 300.00 \$
Fondation Médicale des Laurentides et des Pays-d'en-Haut	10-09-2019	9888	6 500.00 \$
Bell Canada	31-08-2019	Internet	0.58 \$
Bell Canada	31-08-2019	Internet	82.14 \$
Bell Canada	31-08-2019	Internet	535.07 \$
Le Service de la perception retraite Québec	31-08-2019	Internet	1 727.68 \$
Fonds de solidarité FTQ	31-08-2019	Internet	2 695.01 \$
Hydro-Québec	31-08-2019	Internet	296.39 \$
Hydro-Québec	31-08-2019	Internet	34.74 \$
Hydro-Québec	31-08-2019	Internet	201.84 \$
Revenu Québec	31-08-2019	Internet	267.58 \$
Revenu Canada	31-08-2019	Internet	2 825.99 \$
Revenu Canada	31-08-2019	Internet	3 717.74 \$
Revenu Québec	31-08-2019	Internet	16 843.64 \$
Syndicat Canadien de la Fonction Publique	31-08-2019	Internet	439.30 \$
Supérieur Propane	31-08-2019	Internet	1.18 \$
Ultramar Ltée	31-08-2019	Internet	925.25 \$
Hydro-Québec	31-08-2019	Internet	56.34 \$
Hydro-Québec	31-08-2019	Internet	80.35 \$
Hydro-Québec	31-08-2019	Internet	28.82 \$
Bell Mobilité	31-08-2019	Internet	446.84 \$
Bell Mobilité	31-08-2019	Internet	511.24 \$
Mastercard Banque Nationale	31-08-2019	Internet	2 785.13 \$
Ultramar Ltée	31-08-2019	Internet	257.16 \$
Ultramar Ltée	31-08-2019	Internet	550.20 \$
Bell Canada	31-08-2019	Internet	82.14 \$
Bell Canada	31-08-2019	Internet	635.91 \$
Bell Canada	31-08-2019	Internet	500.14 \$
Hydro-Québec	31-08-2019	Internet	963.59 \$
Hydro-Québec	31-08-2019	Internet	2 636.42 \$
Hydro-Québec	31-08-2019	Internet	71.79 \$
Hydro-Québec	31-08-2019	Internet	21.28 \$
<b>Total payé</b>			<b>386 766.39 \$</b>

En vertu du règlement # 2007-516, je vous soumetts le rapport des dépenses tel qu'exigé à l'article 5 du règlement sur le contrôle et suivi budgétaire.

*Nadine Bonneau*

Nadine Bonneau, trésorière



**Liste des comptes à payer  
Au 20 septembre 2019**



<b>Nom du Fournisseur</b>	<b>Date du chèque</b>	<b>Numéro</b>	<b>Montant</b>
Philippe Marsan	20-09-2019	9889	10 000.00 \$
Automation R.L. Inc.	20-09-2019	9890	23 431.92 \$
B.M.R. Eugène Monette Inc.	20-09-2019	9891	310.86 \$
Centre de Services Partagés du Québec	20-09-2019	9892	64.51 \$
Centre d'Auto Valiquette Inc.	20-09-2019	9893	733.99 \$
Cummins Canada ULC	20-09-2019	9894	339.18 \$
DHC, Avocats	20-09-2019	9895	2 539.04 \$
Cie d'Extermination Chomedey Inc.	20-09-2019	9896	430.41 \$
Fournitures de Bureau Denis	20-09-2019	9897	554.47 \$
GDG Environnement	20-09-2019	9898	12 200.00 \$
Groupe Gagnon	20-09-2019	9899	51.74 \$
Lafarge Canada Inc.	20-09-2019	9900	119.78 \$
L'Ami du bucheron	20-09-2019	9901	45.06 \$
Les Barrières Spectron Inc.	20-09-2019	9902	350.44 \$
Les Imprimés Triton	20-09-2019	9903	101.64 \$
LogoFlex	20-09-2019	9904	2 135.94 \$
Masson Marine	20-09-2019	9905	1 092.89 \$
Multi-Recyclage S.D. Inc.	20-09-2019	9906	550.35 \$
Laurentides RE/Sources Inc.	20-09-2019	9907	336.61 \$
Photocopies Sainte-Adèle	20-09-2019	9908	145.73 \$
Sani-Dépôt	20-09-2019	9909	154.89 \$
Usinage Lac Masson Inc.	20-09-2019	9910	224.49 \$
<b>Total à payer</b>			<b>55 913.94 \$</b>

*Nadine Bonneau*

Nadine Bonneau, trésorière

**EXTRAIT DU LIVRE DES DÉLIBÉRATIONS**

**Extrait du procès-verbal** de la séance ordinaire du Conseil municipal de la Ville d'Estérel tenue à l'hôtel de ville, au 115, chemin Dupuis en la Ville d'Estérel, le vendredi 20 septembre 2019 à 17 h 00, les membres présents formant quorum.

---

**DÉPÔT DU RAPPORT DE DÉLÉGATION DE POUVOIRS DU DIRECTEUR GÉNÉRAL**

---

En vertu du règlement numéro 2006-479 intitulé « Règlement pour déléguer, au directeur général, le pouvoir d'autoriser des dépenses et de passer des contrats », le directeur général soumet son rapport de délégation, tel qu'exigé par l'article 2 dudit règlement.

**EXTRAIT CERTIFIÉ CONFORME**  
à Ville d'Estérel, ce 13 septembre 2019.

Sujet à ratification.

---

**Luc Lafontaine, B.A.A., g.m.a.**  
**Greffier**

**Rapport de délégation de pouvoirs  
du directeur général  
Au 20 septembre 2019**



<b>Nom du Fournisseur</b>	<b>Date du chèque</b>	<b>Numéro</b>	<b>Montant</b>
Réjean Charron	21-08-2019	9845	285.00 \$
Daniel Deslauriers	21-08-2019	9847	67.50 \$
Dicom Express	21-08-2019	9848	11.04 \$
Distribution EauxMax Enr.	21-08-2019	9849	267.50 \$
Équipe Laurence	21-08-2019	9850	1 382.58 \$
Eugène Francoeur	21-08-2019	9851	1 121.00 \$
Francis Hadzurik	21-08-2019	9852	498.35 \$
Multi-Recyclage S.D. Inc.	21-08-2019	9854	1 083.98 \$
Subaru Ste-Agathe	21-08-2019	9856	543.96 \$
UMQ	21-08-2019	9858	59.32 \$
Usinage Lac Masson Inc.	21-08-2019	9859	64.70 \$
Services de Café Van Houtte Inc.	21-08-2019	9860	494.04 \$
Annick Messier	21-08-2019	9861	1 320.00 \$
Bauval Tech-Mix	27-08-2019	9865	1 435.26 \$
Club de Golf Estérel	27-08-2019	9866	4 023.95 \$
Gestion Estérel	27-08-2019	9868	4 058.46 \$
Location St-Jérôme en Fête	27-08-2019	9869	2 675.92 \$
MB Réfrigération	27-08-2019	9870	234.55 \$
Petite Caisse	27-08-2019	9872	794.55 \$
Jacques Gérin-Lajoie	30-08-2019	9873	2 100.00 \$
Jacques Gérin-Lajoie	06-09-2019	9874	2 100.00 \$
Jacques Gérin-Lajoie	13-09-2019	9875	2 100.00 \$
Jacques Gérin-Lajoie	20-09-2019	9876	2 100.00 \$
Ville de Sainte-Marguerite-du-Lac-Masson	30-08-2019	9877	200.00 \$
Réjean Charron	10-09-2019	9879	150.00 \$
Dicom Express	10-09-2019	9880	11.03 \$
Félix Vallée	10-09-2019	9884	159.08 \$
Services de Café Van Houtte Inc.	10-09-2019	9885	391.46 \$
Coop Santé Lac-Masson	10-09-2019	9887	7 300.00 \$
Fondation Médicale des Laurentides et des Pays-d'en-Haut	10-09-2019	9888	6 500.00 \$
Supérieur Propane	31-08-2019	Internet	1.18 \$
Ultramar Ltée	31-08-2019	Internet	925.25 \$
Bell Mobilité	31-08-2019	Internet	446.84 \$
Bell Mobilité	31-08-2019	Internet	511.24 \$
Mastercard Banque Nationale	31-08-2019	Internet	2 785.13 \$
Ultramar Ltée	31-08-2019	Internet	257.16 \$
Ultramar Ltée	31-08-2019	Internet	550.20 \$
Automation R.L. Inc.	20-09-2019	9890	23 431.92 \$
B.M.R. Eugène Monette Inc.	20-09-2019	9891	310.86 \$
Centre de Services Partagés du Québec	20-09-2019	9892	64.51 \$
Centre d'Auto Valiquette Inc.	20-09-2019	9893	733.99 \$
Cummins Canada ULC	20-09-2019	9894	339.18 \$
DHC, Avocats	20-09-2019	9895	2 539.04 \$
Cie d'Extermination Chomedey Inc.	20-09-2019	9896	430.41 \$
Fournitures de Bureau Denis	20-09-2019	9897	554.47 \$
Groupe Gagnon	20-09-2019	9899	51.74 \$
Lafarge Canada Inc.	20-09-2019	9900	119.78 \$
L'Ami du bucheron	20-09-2019	9901	45.06 \$
Les Barrières Spectron Inc.	20-09-2019	9902	350.44 \$
Les Imprimés Triton	20-09-2019	9903	101.64 \$
LogoFlex	20-09-2019	9904	2 135.94 \$
Masson Marine	20-09-2019	9905	1 092.89 \$
Multi-Recyclage S.D. Inc.	20-09-2019	9906	550.35 \$
Laurentides RE/Sources Inc.	20-09-2019	9907	336.61 \$
Photocopies Sainte-Adèle	20-09-2019	9908	145.73 \$
Sani-Dépôt	20-09-2019	9909	154.89 \$
Usinage Lac Masson Inc.	20-09-2019	9910	224.49 \$
<b>Total de délégation</b>			<b>82 724.17 \$</b>

En vertu du règlement # 2006-479, je vous sou mets le rapport de délégation du directeur général, tel qu'exigé par l'article 2 dudit règlement.

Luc Lafontaine, directeur général

**EXTRAIT DU LIVRE DES DÉLIBÉRATIONS**

**Extrait du procès-verbal** de la séance ordinaire du Conseil municipal de la Ville d'Estérel tenue à l'hôtel de ville, au 115, chemin Dupuis en la Ville d'Estérel, le vendredi 20 septembre 2019 à 17 h 00, les membres présents formant quorum.

---

**EXPLICATIONS DONNÉES PAR LE MAIRE SUR LES POINTS INSCRITS  
À L'ORDRE DU JOUR ET PREMIÈRE PÉRIODE DE QUESTIONS**

---

**EXTRAIT CERTIFIÉ CONFORME**  
à Ville d'Estérel, ce 13 septembre 2019.

Sujet à ratification.

---

**Luc Lafontaine, B.A.A., g.m.a.**  
**Greffier**

**EXTRAIT DU LIVRE DES DÉLIBÉRATIONS**

**Extrait du procès-verbal** de la séance ordinaire du Conseil municipal de la Ville d'Estérel tenue à l'hôtel de ville, au 115, chemin Dupuis en la Ville d'Estérel, le vendredi 20 septembre 2019 à 17 h 00, les membres présents formant quorum.

---

**AUTORISATION DE CONSOMMATION DE BOISSONS ALCOOLISÉES À  
L'HÔTEL DE VILLE**

---

**CONSIDÉRANT** qu'en vertu de l'article 20 – SQ du règlement SQ 05-2012 concernant la propreté, la sécurité, la paix et l'ordre dans les voies publiques, les trottoirs, les parcs et places publiques de la Ville d'Estérel, il est défendu de consommer des boissons alcoolisées sur une voie publique ou dans un parc, sauf aux endroits et aux dates et heures indiquées à l'annexe « G » qui stipule que sur résolution du Conseil, il est permis de consommer des boissons alcoolisées dans certains endroits, à la date et aux heures y étant indiqués;

**CONSIDÉRANT** la tenue d'une soirée vins et fromages pour les Journées de la culture le vendredi 27 septembre 2019 à l'Hôtel de Ville, situé au 115, chemin Dupuis;

**CONSIDÉRANT** que la Ville désire offrir des boissons alcoolisées lors de cet événement et qu'il est obligatoire d'obtenir un permis d'alcool auprès de la Régie des alcools, des courses et des jeux;

**POUR CES MOTIFS :**

Il est proposé par \_\_\_\_\_, appuyé par \_\_\_\_\_ et résolu que ce Conseil :

**AUTORISE** la consommation de boissons alcoolisées à l'hôtel de Ville, à l'intérieur et à l'extérieur du bâtiment sis au 115, chemin Dupuis, lors de la journée du 27 septembre 2019.

**EXTRAIT CERTIFIÉ CONFORME**  
à Ville d'Estérel, ce 13 septembre 2019.

Sujet à ratification.

---

**Luc Lafontaine, B.A.A., g.m.a.**  
**Greffier**

**EXTRAIT DU LIVRE DES DÉLIBÉRATIONS**

**Extrait du procès-verbal** de la séance ordinaire du Conseil municipal de la Ville d'Estérel tenue à l'hôtel de ville, au 115, chemin Dupuis en la Ville d'Estérel, le vendredi 20 septembre 2019 à 17 h 00, les membres présents formant quorum.

---

**EMBAUCHE D'UN CHARGÉ DE PROJET**

---

**CONSIDÉRANT** l'adoption par le Conseil du règlement numéro 2019-679 visant à décréter l'exécution de travaux de réhabilitation du garage municipal incluant l'entrepôt ainsi qu'à l'aménagement du site extérieur du 115, chemin Dupuis, où se trouvent l'hôtel de ville et le garage municipal et au réaménagement d'espaces de bureaux à l'hôtel de ville, un emprunt de 758 000 \$ ainsi que l'imposition d'une taxe spéciale visant le remboursement dudit emprunt;

**CONSIDÉRANT** qu'il y a lieu de procéder à l'embauche d'un chargé de projet pour la gestion du projet de réhabilitation du garage municipal;

**CONSIDÉRANT** la recommandation favorable de la direction envers la candidature et l'offre de services de Monsieur Jacques Gérin-Lajoie;

**POUR CES MOTIFS :**

Il est proposé par \_\_\_\_\_, appuyé par \_\_\_\_\_ et résolu que ce Conseil :

**ENTÉRINE** l'embauche Monsieur Jacques Gérin-Lajoie pour une période de huit semaines à temps complet, à raison de 40 heures par semaine, pour un montant hebdomadaire forfaitaire de 2 100 \$;

**CONSENT** à ce que la Ville puisse utiliser par la suite, ponctuellement, les services de Monsieur Jacques Gérin-Lajoie, au taux horaire de 55 \$.

**EXTRAIT CERTIFIÉ CONFORME**  
à Ville d'Estérel, ce 13 septembre 2019.

Sujet à ratification.

---

**Luc Lafontaine, B.A.A., g.m.a.**  
**Greffier**

**EXTRAIT DU LIVRE DES DÉLIBÉRATIONS**

**Extrait du procès-verbal** de la séance ordinaire du Conseil municipal de la Ville d'Estérel tenue à l'hôtel de ville, au 115, chemin Dupuis en la Ville d'Estérel, le vendredi 20 septembre 2019 à 17 h 00, les membres présents formant quorum.

---

| **AUCUN SUJET À TRAITER**

---

**EXTRAIT CERTIFIÉ CONFORME**  
à Ville d'Estérel, ce 13 septembre 2019.

Sujet à ratification.

---

**Luc Lafontaine, B.A.A., g.m.a.**  
**Greffier**



**EXTRAIT DU LIVRE DES DÉLIBÉRATIONS**

**Extrait du procès-verbal** de la séance ordinaire du Conseil municipal de la Ville d'Estérel tenue à l'hôtel de ville, au 115, chemin Dupuis en la Ville d'Estérel, le vendredi 20 septembre 2019 à 17 h 00, les membres présents formant quorum.

---

| **AUCUN SUJET À TRAITER**

---

**EXTRAIT CERTIFIÉ CONFORME**  
à Ville d'Estérel, ce 13 septembre 2019.

Sujet à ratification.

---

**Luc Lafontaine, B.A.A., g.m.a.**  
**Greffier**

**EXTRAIT DU LIVRE DES DÉLIBÉRATIONS**

**Extrait du procès-verbal** de la séance ordinaire du Conseil municipal de la Ville d'Estérel tenue à l'hôtel de ville, au 115, chemin Dupuis en la Ville d'Estérel, le vendredi 20 septembre 2019 à 17 h 00, les membres présents formant quorum.

---

| **AUCUN SUJET À TRAITER**

---

**EXTRAIT CERTIFIÉ CONFORME**  
à Ville d'Estérel, ce 13 septembre 2019.

Sujet à ratification.

---

**Luc Lafontaine, B.A.A., g.m.a.**  
**Greffier**

**EXTRAIT DU LIVRE DES DÉLIBÉRATIONS**

**Extrait du procès-verbal** de la séance ordinaire du Conseil municipal de la Ville d'Estérel tenue à l'hôtel de ville, au 115, chemin Dupuis en la Ville d'Estérel, le vendredi 20 septembre 2019 à 17 h 00, les membres présents formant quorum.

---

**DEUXIÈME PÉRIODE DE QUESTIONS**

---

**EXTRAIT CERTIFIÉ CONFORME**  
à Ville d'Estérel, ce 13 septembre 2019.

Sujet à ratification.

**Luc Lafontaine, B.A.A., g.m.a.**  
**Greffier**

**EXTRAIT DU LIVRE DES DÉLIBÉRATIONS**

**Extrait du procès-verbal** de la séance ordinaire du Conseil municipal de la Ville d'Estérel tenue à l'hôtel de ville, au 115, chemin Dupuis en la Ville d'Estérel, le vendredi 20 septembre 2019 à 17 h 00, les membres présents formant quorum.

---

| **AUTRES SUJETS**

---

**EXTRAIT CERTIFIÉ CONFORME**  
à Ville d'Estérel, ce 13 septembre 2019.

Sujet à ratification.

---

**Luc Lafontaine, B.A.A., g.m.a.**  
**Greffier**

**EXTRAIT DU LIVRE DES DÉLIBÉRATIONS**

**Extrait du procès-verbal** de la séance ordinaire du Conseil municipal de la Ville d'Estérel tenue à l'hôtel de ville, au 115, chemin Dupuis en la Ville d'Estérel, le vendredi 20 septembre 2019 à 17 h 00, les membres présents formant quorum.

---

**LEVÉE DE LA SÉANCE**

---

Il est proposé par \_\_\_\_\_, appuyé par \_\_\_\_\_ et résolu que ce Conseil :

**LÈVE ET TERMINE** la présente séance à \_\_\_\_\_, l'ordre du jour étant épuisé.

---

**EXTRAIT CERTIFIÉ CONFORME**  
à Ville d'Estérel, ce 13 septembre 2019.

Sujet à ratification.

---

**Luc Lafontaine, B.A.A., g.m.a.**  
**Greffier**